

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION

SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCAATION - Session 2024

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

EMPLOYÉE EN INTENDANCE AFP EMPLOYÉ EN INTENDANCE AFP

Cheffes-expertes:

Mesdames Vanessa Hugoniot , Patricia Jeanneret

Tél. : 079 741 27 56

E-mail : vanessa.hugoniot@ne.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

MESURES PARTICULIÈRES

Tenue : Une tenue professionnelle complète, y compris les souliers, est exigée dans chaque domaine professionnel.

En ce qui concerne la tenue de service, si l'entreprise formatrice du candidat-e n'a pas de tenue spécifique pour ce domaine, un pantalon noir de service avec un chemisier blanc est exigé.

Sécurité : être en bonne santé, avoir avec vous un désinfectant pour les mains.

Matériel : Ayez un stylo.

Mercredi 29 mai 2024 08h25 – 15h45 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : ✓ NE.22.1221 ✓ NE.22.2078 ✓ NE.22.1410 ✓ NE.22.0508
--	---	---

Jeudi 30 mai 2024 08h25 – 15h45 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : ✓ NE.22.0776 ✓ NE.21.1428 ✓ NE.24.0170
---	---	---

Vendredi 31 mai 2024 08h25 – 15h45 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES Horaire selon planification annexée.	Candidat-e-s : ✓ NE.21.2488 ✓ NE.24.0155 ✓ NE.20.1311
--	---	---

Mardi 4 juin 2024 08h30 – 11h30 Salle D204 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES Matériel pour écrire et une règle pour tous les domaines. L'usage de la calculatrice est autorisé.	Candidat-e-s : ✓ NE.24.0170 ✓ VD.24.0623 ✓ NE.22.1410 ✓ NE.22.0508 ✓ NE.22.2078 ✓ NE.22.0776
--	--	---

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

Neuchatel : www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexes

- horaires de passage pour les travaux pratiques
- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et à la CEFA
- au CPNE-AS-Maladière (courriel)